

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2013

---

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE549

présenté par  
M. Hammadi, rapporteur

-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 75, substituer au mot :

« fixées »,

le mot :

« prévues ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.